

Le vote a été de 114 contre 88. La chambre basse, paraît-il, n'acceptera pas cette modification. Quant à la clause Kenyon-Slaney, au moment où nous écrivons, la chambre des Lords n'y a pas encore touché.

Nous avons parlé dans une de nos précédentes chroniques de l'attitude du parti irlandais, laquelle n'était pas alors bien définie, au sujet du bill d'éducation. Elle s'est nettement dessinée depuis, et d'une fâcheuse façon. Les nationalistes se sont abstenus comme parti. Ils ont déserté la chambre des Communes; neuf d'entre eux seulement, ayant à leur tête M. Healy, sont restés à leur poste pour appuyer la mesure. D'un autre côté, abstraction faite de quelques paroles prononcées par le cardinal Logue, l'épiscopat d'Irlande avait paru ne prendre aucun intérêt à la question. Le 7 octobre, les évêques irlandais avaient eu leur réunion régulière à Maynooth, et leurs résolutions, publiées dans la presse, ne faisaient aucune mention du bill. Cette réserve, comparée à l'ardeur manifestée par le cardinal Vaughan et l'épiscopat catholique anglais, causait une surprise aussi générale que pénible parmi nos coreligionnaires du Royaume-Uni. Cette impression est maintenant dissipée. Pour couper court à toutes les fausses interprétations, le cardinal Logue a écrit aux journaux une lettre dans laquelle il expose les faits suivants. Après la publication de la lettre du cardinal Vaughan à M. Redmond, lui et ses collègues sentirent que, de leur côté, ils avaient une action à adopter. Sachant que la réunion des députés irlandais avait lieu à Dublin, le 7 octobre, le même jour que l'assemblée des évêques, ils se dirent que, pour arriver à temps, il fallait faire une démarche avant cette date. C'est pourquoi, le 6 octobre, les évêques formant le comité permanent de l'épiscopat irlandais, sûrs que leur initiative serait approuvée à la séance plénière du lendemain, firent adresser à M. Redmond, le chef nationaliste, la lettre suivante :